Province de Liège
Culture

# Bibliothèque Chiroux

# *Mode d'emploi*

Rue des Croisiers, 15
4000 Liège
Tél. : 04 232 86 86
www.bibliothequechiroux.be

## PLAN DU GUIDE


- Historique p. 1
- Le Pass bibliothèque p. 2
- Comment les documents sont-ils classés ? p. 3
- La section pour enfants p. 5
- L'Espace Jeunes p. 6
- La section pour adultes p. 7
- La section de consultation p. 9
- Les Bibliobus p. 11
- La bibliothèque centrale p. 12
- Le prêt interbibliothèques p. 12
- Le catalogue OPAC p. 13
- Noter les références p. 16
- Les autres services proposés par la bibliothèque p. 18
- Visites de groupes p. 19
- Informations pratiques p. 21

- Annexe 1 : règlement
- Annexe 2 : liste des ressources en ligne
- Annexe 3 : plan de la bibliothèque
- Annexe 4 : CDU (Classification Décimale Universelle)
- Annexe 5 : classement de la médiathèque

# HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

## *QUELQUES DATES-CLÉS...*

**1921** Création de la bibliothèque itinérante (bibliobus) dont le rôle est de fournir, aux petites bibliothèques locales, des lots de 100 à 200 livres.

**1936** Naissance d'une bibliothèque pour adultes installée rue Darchis à Liège.

**1948** Cette bibliothèque, qui compte 40.000 volumes, s'installe au n° 46, Bld. Piercot. Différentes sections sont déjà accessibles : salle de lecture, section pour adultes et section pour enfants avec un coin lecture et une heure du conte. Jusqu'en 1967, les lecteurs ne peuvent accéder directement aux ouvrages de la section pour adultes mais doivent les demander au comptoir.

**1955** Une section pour adolescents voit le jour.

**1959** Les premiers 33 tours sont mis à disposition d'un public restreint.

**1967** Ouverture, au n° 48 du Bld. Piercot, d'un «libre accès» pour adultes, espace librement accessible au public.

**1970** Face à l'accroissement de ses collections, la bibliothèque s'installe dans le bâtiment de la rue des Croisiers, près de la bibliothèque centrale de la Ville de Liège.

**1972** Une collaboration s'instaure avec les Services de la Ville de Liège et aboutit à la mise en place d'une politique d'achat concertée, la fusion des collections et l'ouverture du libre-accès pour adultes où 100.000 volumes sont à la disposition du public. Un système de prêt automatisé (ALS) est également mis en place à cette époque.

**A partir des années 80** La Bibliothèque Chiroux-Croisiers devient la 1re bibliothèque de la Communauté française à être totalement informatisée avec le logiciel SIGAL.

**2005** Face aux difficultés financières de la Ville de Liège, la décision est prise : la Ville de Liège se désengage de la locale Chiroux-Croisiers pour se consacrer uniquement au réseau de proximité. C'est dorénavant la Province de Liège qui assurera seule les missions de la bibliothèque Chiroux.

**2006** La Province de Liège décide de réinformatiser la bibliothèque avec le logiciel ALEPH et de créer un vaste réseau informatique auquel peuvent adhérer les autres pouvoirs locaux qui le souhaitent. Un catalogue commun, accessible via Internet, sera hébergé sur le serveur de la Province de Liège.

**2012** Complémentairement à son fonds de documents en version papier, la bibliothèque s'engage sur la voie du numérique et offre la possibilité d'emprunter des liseuses électroniques. L'accès à une plateforme de milliers de livres en «streaming» est également proposé aux lecteurs.

Un nouveau système automatisé de prêt et rentrée de livres, de CD et de DVD est mis en place à la section de prêt pour adultes, grâce à la technologie RFID, qui équipe tous les documents. De plus, les différentes sections sont équipées de bornes Wi-Fi, à l'exception de la bibliothèque pour enfants.

**2013** L'offre numérique se diversifie avec la possibilité de télécharger des e-books via une plateforme (Numilog) de prêt en ligne. Parallèlement, la bibliothèque Chiroux développe également son rôle d'opérateur d'appui en apportant son soutien aux différentes bibliothèques du réseau. Quant aux bibliobus, ils apportent surtout un service de proximité puisqu'ils se rendent dans les villages de la Province de Liège à la rencontre des lecteurs.

La Bibliothèque Chiroux est la plus grande bibliothèque publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles du point de vue de l'importance de ses collections et de son personnel. L'ensemble des sections recense ainsi environ 1 million de documents.

### *«CHIROUX», VOUS AVEZ DIT CHIROUX ?*

***Pourquoi le nom «Chiroux» a-t-il été donné à la bibliothèque ?***

Simplement parce que le bâtiment actuel a été installé à l'emplacement de l'ancienne rue des Chiroux. Le mot «chiroux», issu du wallon, signifie «hirondelles». On donnait ce nom aux jeunes volontaires issus de la bourgeoisie qui maintenaient l'ordre dans la Ville de Liège au 17e siècle. Leur tenue spécifique (queue de pie) leur a valu ce sobriquet. Les «Chiroux» eurent à l'époque de nombreux démêlés avec la faction populaire, les «Grignoux» (grincheux en wallon).

## LE PASS BIBLIOTHÈQUE

Après le lancement de la carte unique en 2008 dans le réseau local liégeois, cette carte évolue et devient en septembre 2010 le Pass Bibliothèques qui donne accès à la Bibliothèque Chiroux ainsi qu'aux bibliothèques de la Ville de Liège, du Centre Multimédia Don Bosco, du réseau de Hesbaye, du réseau de Verviers, du réseau de Herstal, du réseau de Neupré et de la bibliothèque d'Anthisnes. Depuis, la liste s'allonge et est actualisée sur le site Internet de la Bibliothèque Chiroux.

Le graphisme du recto de ce pass est commun aux partenaires, afin de faciliter son identification.
Le verso est quant à lui personnalisé selon le lieu.
Les modalités pratiques de prêt restent propres à chaque bibliothèque. Pour les adultes, l'inscription est possible sur simple présentation de sa carte d'identité. Le montant de l'inscription est de 6€ et celle-ci est valable un an à partir de la date d'inscription.

Pour les jeunes de moins de 18 ans, l'inscription est gratuite. Ils doivent néanmoins rendre une autorisation parentale téléchargeable sur le site Internet ou disponible dans les sections de la Bibliothèque Chiroux.

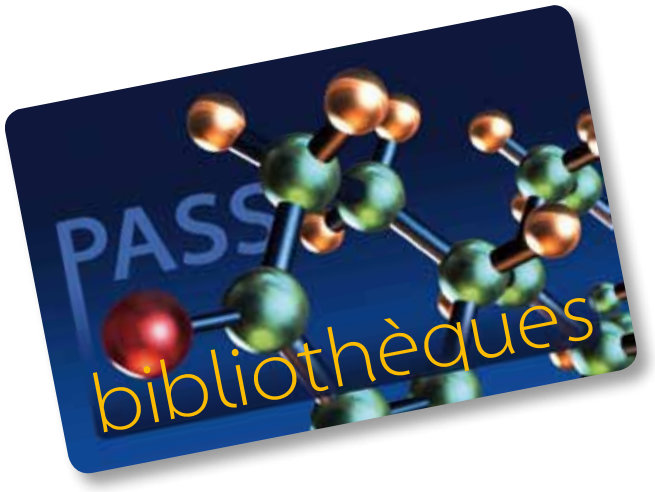

# COMMENT LES DOCUMENTS SONT-ILS CLASSÉS ?

## *À LA BIBLIOTHÈQUE*

Les documents sont rangés selon le principe de la **C.D.U.** (Classification Décimale Universelle). Ce système de classement, développé vers 1895 par deux Belges, Paul Otlet et Henri La Fontaine, a pour but de classer les documents par grands domaines de la connaissance humaine.

À chacun d'eux, un chiffre a été attribué (de 0 à 9), ce chiffre pouvant être lui-même subdivisé chaque fois en 10 sous-domaines (classes). C'est le principe de la Classification (système de classement) Décimale (puisque chaque classe peut être subdivisée en 10) Universelle (parce qu'elle couvre l'ensemble du savoir humain).
Il s'agit là du classement principal.

*Ces grands domaines de la connaissance sont :*

**0 - Généralités**
**1 - Philosophie – Psychologie**
**2 - Religions – Mythologie**
**3 - Sciences sociales**
**4 - Inoccupée**
**5 - Sciences exactes**
**6 - Sciences appliquées**
**7 - Arts - Sports**
**8 - Littérature – Linguistique**
**9 - Géographie – Histoire**

Vous trouverez, en annexe, les principales subdivisions de la C.D.U.

***Principe de la décimalité (subdivision en 10 sous-domaines)***

**Exemple :**

**6 -** Sciences appliquées
→ **63** - Agriculture. Sylviculture. Flore. Zootechnie. Chasse. Pêche
→ **639** - Chasse et pêche
→ **639.1** - Chasse
→ **639.2/.3** - Pêche. Pisciculture

Ensuite, à l'intérieur de ces grandes classes représentant les grands domaines de la connaissance, les documents sont généralement rangés par ordre alphabétique d'auteurs. Il existe cependant un certain nombre d'exceptions à cette règle ; la plus fréquente d'entre elles étant qu'un livre, écrit par plus de 3 auteurs, est rangé au premier mot significatif du titre du livre et les biographies au nom du personnage concerné.

La combinaison de l'indice C.D.U. et du nom de l'auteur (ou du titre s'il s'agit d'un anonyme) constitue la «Cote de rangement» du document.

Ainsi un livre de musique écrit par Monsieur ALBERT aura comme «cote de rangement» 78 ALB et un dictionnaire de mathématiques écrit par une équipe de 4 personnes aura comme cote de rangement 51/DIC. Ces cotes de rangement se retrouvent sur la tranche de chacun des livres.

**N.B. :** Ce principe est d'application dans toutes les bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## *À LA MÉDIATHÈQUE*

Les documents de la Médiathèque sont d'abord classés par support :

**05 = Support cassette - 06 = Support CD - 12 = DVD - 13 = Vidéocassette etc.**

Puis par rubrique ayant une couleur propre

| | RUBRIQUE | COULEUR ÉTIQUETTE | SUBDIVISIONS |
|---|---|---|---|
| 1 | Musique classique | Noir sur blanc | Par époque, par école ; puis par genre |
| 2 | Littérature | Noir sur vert | Par époque, par école ; puis par genre |
| 3 | Musique du monde | Rouge sur blanc | Par continent, sous continent |
| 4 | Jazz | Noir sur rouge | Par instrument |
| 5 | Chanson et variété | Noir sur bleu | Par interprète |
| 6 | Musique pour enfants | Noir sur jaune | Par interprète |
| 7 | Documents | Blanc sur noir | Par sujet |
| 8 | Vidéo (films non musicaux) | Bleu sur blanc | Par genre de film |

Puis par type dans la rubrique :

**Quelques exemples :**
**15 = récitals** dans la rubrique 1 «Musique classique»
**37 = chanteur** dans la rubrique 5 «chanson et variété»
**38 = chanteuse** dans la rubrique 5 «chanson et variété»
**39 = ensembles vocaux** dans la rubrique 5 «chanson et variété»
**51 = comédie** dans la rubrique 8 «Vidéo»
**91 = documentaire** dans la rubrique 8 «Vidéo»

Et enfin par la place dans l'alphabet de la première lettre du nom de l'interprète :

**A = 01 - B = 02 - C = 03 - D = 04 etc....**

**Exemple :**
L'indice **065/37.02** correspond donc à un CD de variété d'un chanteur francophone dont le nom de famille commence par la lettre «B»

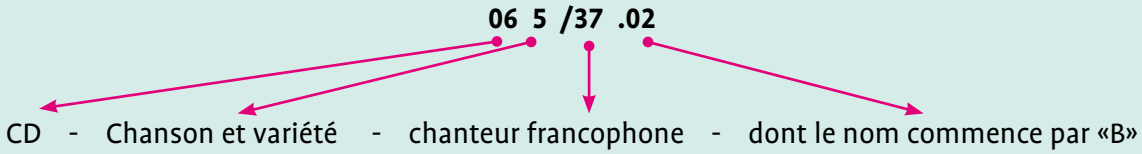

## LA SECTION POUR ENFANTS

Lire, découvrir, rêver, s'informer, écouter des histoires, en écrire et emprunter des livres…
La section pour enfants est un lieu magique qui permet de réaliser toutes ces choses.

Des documents : romans, albums, livres CD, documentaires, encyclopédies, revues, BD, dossiers documentaires et biographies, choix de livres en néerlandais et en anglais…

Un accès à Internet : Sur réservation – le mercredi après-midi et le samedi matin.

Des animations spécifiques :

- «Bébé lit avec nous» (de 6 mois à 3 ans) ;
- «Contes à deux voix» (pour enfants sourds ou malentendants et entendants) ;
- «Atelier d'écriture créatif» (à partir de 8 ans sur inscription) ;
- «BiblioBricolo» (à partir de 6 ans sur inscription) ;
- «L'Heure du conte» (tous les mercredis après-midi)…

**N.B. :** Aucune animation n'est organisée pendant les vacances scolaires.

Section accessible jusque l'âge de 12 ans ainsi qu'aux professionnels de la jeunesse.

Lundi de 10h à 12h et de 15h à 19h
Mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18 h
Mercredi de 13h à 18h
Samedi de 9h à 15h
***Horaire spécifique en juillet et août***

**04/232.87.88**
biblio.enfants@provincedeliege.be
Rue des Croisiers,1 (rez-de-chaussée) - 4000 LIEGE

## L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes, spécialisé dans la littérature adolescente, accueille les jeunes de 12 ans jusqu'à la fin de la 6e secondaire ainsi que les professionnels de la jeunesse.
Tout est mis en place pour accompagner le lecteur tant dans son cursus scolaire que dans ses loisirs : des romans en français et en langues étrangères, des BD, des mangas, des dossiers documentaires ou encore des revues peuvent être empruntés ; des PC sont mis à disposition pour consulter Internet et réaliser des travaux. Et bien entendu, des bibliothécaires sont toujours présents pour conseiller ou aider le lecteur dans ses recherches...

Des animations spécifiques

«Un bibliothécaire presque parfait» : découverte de la bibliothèque dans le cadre scolaire.
Présentations thématiques sur demande des enseignants.

Un accès à Internet (également via le WI-FI)

Lundi de 13h à 19h
Mardi, jeudi et vendredi de 12h à 17h
Mercredi de 13h à 18h
Samedi de 9h à 15h
***Horaire spécifique en juillet et en août***

**04/232 87 80** pendant les heures d'ouverture

**04/232 87 32**
espace.jeunes@provincedeliege.be
Quai Van Hoegaerden, 1 (rez-de-chaussée) - 4000 LIEGE

## LA SECTION POUR ADULTES

La section pour adultes est la partie la plus importante de la bibliothèque en termes de superficie et de nombre d'ouvrages recensés (plusieurs centaines de milliers).
Comme dans les autres sections, tous ces documents sont classés selon le principe de la CDU.
Une partie des documents seulement se trouve en libre-accès, dans l'espace accessible aux usagers. Aux étages supérieurs existent des réserves. Les documents qui s'y trouvent sont également répertoriés dans le catalogue informatisé et empruntables, sur simple demande auprès d'un conseiller.

### Une section, deux types de médias

La section pour adultes se compose d'une partie **bibliothèque** (espace «livres») et d'une partie **médiathèque** (espace «musique» et «cinéma»).

Dans la première, vous pourrez emprunter des documents *«papier»* : des romans en français et en langue originale, des bandes dessinées, des mangas et des documentaires, des guides de voyage, des livres en grands caractères...

Dans la seconde, vous pourrez emprunter des CD, des DVD et des documents «multimédias». Le choix y est très vaste : documentaires, livres lus, méthodes de langues...
Côté musique : de la musique classique au pop-rock en passant par les chansons pour enfants, les musiques de films, le jazz ou encore la chanson francophone traditionnelle.
Côté cinéma : des blockbusters hollywoodiens au cinéma le plus engagé, des séries, des fictions, des documentaires ...

Le prêt des différents documents est automatisé. Via des bornes de prêt et de retour, l'usager peut enregistrer ses prêts et retours lui-même.

### Conditions d'emprunt

L'accès est libre. Toutefois, pour pouvoir emprunter en section de prêt pour adultes, vous devez être en possession d'une carte de lecteur en ordre de cotisation (voir p.2) et être âgé d'au moins 12 ans. Cette carte permet à l'usager d'emprunter un maximum de 10 livres et 10 «non-livres» (CD et DVD confondus). Les livres et les CD sont empruntables pour une durée de 30 jours, les DVD pour une durée de 14 jours. Chaque type de prêt est renouvelable une fois, à condition qu'il n'y ait pas de réservation sur le document que vous souhaitez prolonger.

## Les différents postes de la section  pour adultes

**Le comptoir des inscriptions :**
C'est le bureau situé à l'entrée de la section. Les lecteurs s'y rendent pour leur première inscription, puis pour renouveler celle-ci chaque année.

**Le comptoir des cas particuliers :**
C'est à ce poste que les lecteurs retirent leurs réservations, règlent leurs amendes ou font part de leurs problèmes (livres ou CD non-équipés, échec du scan, contentieux…).

**Les bornes de prêt :**
C'est  là que les lecteurs empruntent leurs documents, les prolongent, vérifient l'état de leur compte (documents restés à la maison, amendes éventuelles…).

**Les bornes de retour :**
C'est dans ces grandes «boîtes aux lettres» que les lecteurs déposent les documents empruntés qu'ils souhaitent rendre.

**Les postes informatiques :**
Situés au centre de la section, autour du grand pilier, ces ordinateurs sont accessibles aux lecteurs pour leurs recherches via le catalogue en ligne.

**Les postes de conseillers :**
Des bibliothécaires et des médiathécaires sont à la disposition des usagers pour leurs recherches, pour les documents de la réserve et du réseau, ainsi que pour les orienter dans la bibliothèque ou la médiathèque.

**Les postes d' «Ecoute rapide» :**
Dans l'Espace «Musique», l'usager a la possibilité d'écouter quelques extraits de CD et de conforter ainsi son choix avant le prêt.

Section accessible dès l'âge de 12 ans.

Lundi de 13h à 19h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 18h
Samedi de 9h à 15 h
***Horaire spécifique en juillet et août***

**04/232.86.22**
biblio.chiroux@provincedeliege.be
Rue des Croisiers, 15 (1er étage) - 4000 LIEGE

# LA SECTION DE CONSULTATION

Comme son nom l'indique, la section de consultation est une section dans laquelle on peut uniquement consulter les documents sur place mais pas les emprunter, à l'exception des liseuses électroniques.
Ainsi, ces documents restent accessibles en permanence pour l'ensemble des usagers. Il est cependant possible de faire des photocopies de la plupart des documents, y compris ceux de la section pour adultes.
C'est aussi un espace calme où on peut étudier en toute tranquilité.
Pour accéder à cette section, il faut être inscrit à la bibliothèque et être en ordre de cotisation.

## QUELS TYPES DE DOCUMENTS PEUT-ON Y TROUVER ?

### • DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

***Que sont les ouvrages de référence ?***
Les ouvrages de référence sont des publications conçues pour une utilisation ponctuelle; on les utilise lorsqu'on recherche une information la plus objective possible. On les emploie généralement comme des «outils documentaires».

On y retrouve notamment :

- des dictionnaires
- des encyclopédies
- des biographies
- des bibliographies
- des atlas
- des chroniques
- des annuaires
- des ouvrages de synthèse dans un domaine

### • DES PÉRIODIQUES

Deux types de périodiques : les revues et les journaux.

***Les revues :***
La Section de Consultation est abonnée à +/- 450 revues dans tous les domaines de la connaissance.
Ces revues se trouvent dans le fond de la salle et sont rangées dans des casiers numérotés, chaque revue possédant son casier.
Des répertoires alphabétiques et thématiques sont disponibles pour vous aider à retrouver une revue dans son casier.
Seules les revues de l'année en cours sont conservées en salle.
Les autres revues depuis l'année 2000 sont stockées dans une réserve rapprochée et disponibles le jour même sur simple demande.
Les revues antérieures à 2000 sont disponibles 48 h après la demande.

**Comment trouver un article dans une revue ?**

La plupart des références des articles de nos revues se retrouvent soit dans notre fichier papier (jusque 2004), soit dans notre catalogue informatisé (depuis 2004) que vous pourrez interroger sur base de différents critères de recherche à l'adresse suivante : http://opac.prov-liege.be
Des fiches de réservation de revues sont disponibles dans la salle.
D'autres articles de revues sont également disponibles en ligne et notamment via le site **«Cairn.info»**
**«Cairn.info»** est accessible gratuitement à partir de n'importe quel poste de la bibliothèque. Ce site propose l'accès aux archives intégrales (depuis 2001) d'articles de 400 revues dans le domaine des sciences sociales et humaines.

*Les journaux :*

La Section de Consultation est abonnée à 15 quotidiens aussi bien en français qu'en langues étrangères. Il s'agit de :

| | |
|---|---|
| **- Avenir (L')** | - Belgique - en français - 1 an - *www.actu24.be* |
| **- Corriere della Serra** (en ligne uniquement) | - Italie - en italien - 6 mois - *www.corriere.it* |
| **- Dernière Heure (La)** | - Belgique - en français - 1 an - *www.dhnet.be* |
| **- Echo (L')** | - Belgique - en français - 1 an - *www.lecho.be* |
| **- Figaro (Le)** | - France - en français - 1 an - *www.lefigaro.fr* |
| **- Frankfürter Allgemeine** | - Allemagne - en allemand - 6 mois - *www.faz.net* |
| **- Grenz Echo** | - Belgique - en allemand - 6 - mois - *www.grenzecho.be* |
| **- Libération** | - France - en français - 1 an - *www.liberation.fr* |
| **- Libre Belgique (La)** | - Belgique - en français - 1 an - *www.lalibre.be* |
| **- Meuse (La)** | - Belgique - en français - 1 an - *www.lameuse.be* |
| **- Monde (Le)** | - France - en français - 1 an - *www.lemonde.fr* |
| **- Morgen (De)** | - Pays Bas - en néerlandais - 6 mois - *www.demorgen.be* |
| **- Pais (El)** | - Espagne - en espagnol - 6 mois - *www.elpais.com* |
| **- Soir (Le)** | - Belgique - en français - 1 an - *www.lesoir.be* |
| **- Times (The)** | - Grande Bretagne - en anglais - 6 mois - *www.timesonline.co.uk* |

Les journaux des 2 derniers mois sont conservés et donc directement accessibles en salle.
Les journaux antérieurs sont conservés en réserve rapprochée (12 mois pour les journaux francophones et 6 mois pour les journaux en langues étrangères).
Cependant, le contenu d'un certain nombre de journaux belges et étrangers est disponibles en ligne via ...

**http://www.pressbanking.com**
L'accès aux quotidiens belges depuis l'année 2000

**http://library.pressdisplay.com**
L'accès aux archives des 3 derniers mois de près de 100 pays, 2000 quotidiens, 60 langues

**• DES E-BOOKS**

**http://www.bibliovox.com**
+/- 15.000 e-books dans tous les domaines sont consultables en ligne (sans téléchargement possible)

**http://www.numilog.com/bibliotheque/bm-chiroux**
plus de 1000 e-books téléchargeables à choisir dans une sélection

**Une inscription préalable est nécessaire afin d'avoir accès à ces e-books.**

Prêt de liseuses électroniques pour une durée de 30 jours.

**• UNE PLATEFORME DE FORMATION EN INFORMATIQUE**

http://www.provincedeliege.be/fr/vodeclic
+ de 15.000 modules de formations sur plusieurs centaines de logiciels

**• L'ACCÈS A INTERNET**

Via des PC et via le WI-FI.

Section accessible dès l'âge de 12 ans.

Lundi de 13h à 19h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 18h
Samedi de 9h à 15 h
***Horaire spécifique en juillet et août***

**04/232.87.98**
biblio.consultation@provincedeliege.be
Rue des Croisiers, 15 (1er étage) - 4000 LIEGE

## LES BIBLIOBUS

Le Bibliobus, c'est avant tout un service de proximité ...

Le service de bibliothèque itinérante de la Province de Liège a pour mission de rendre le livre accessible à tous.

Trois bibliobus provinciaux sillonnent tous les quinze jours les villages de la Province de Liège à la rencontre des lecteurs, petits et grands. Le 4e bibliobus visite les bibliothèques et certaines écoles ou organismes d'éducation permanente tous les 3 mois pour proposer un dépôt de livres ou collection d'appoint.

La liste complète des arrêts se trouve sur le site Internet de la bibliothèque.

Les modalités d'inscription et de prêt à la Bibliothèque itinérante sont reprises dans le règlement de la Bibliothèque Chiroux.

**Tél. : 04/237 95 05 - Fax : 04/237 95 10**
biblio.itinerante@provincedeliege.be
Route de Wallonie, 28 - 4460 Grâce-Hollogne

## LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

La bibliothèque centrale (opérateur d'appui) a un rôle de soutien à l'égard des bibliothèques locales de son territoire. Cela signifie que les collections sont accessibles exclusivement aux professionnels du livre et de la lecture.
La bibliothèque centrale gère le prêt entre bibliothèques de livres et autres médias. De plus, elle offre divers supports pour les activités des bibliothèques du réseau en proposant des expositions à l'itinérance, des lots de livres en accord avec ces expositions, des lots thématiques, des formations professionnelles, etc.
La bibliothèque centrale propose également de tenir un carnet de contacts pour les conteurs, animateurs et autres personnes pouvant soutenir les initiatives des opérateurs directs.
Une zone de communication professionnelle nourrie par et avec ces différents partenaires tente de répondre aux besoins de ses utilisateurs.

## LE PRÊT INTERBIBLIOTHÈQUES

Le prêt interbibliothèques est une pratique courante dans les bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il a pour objectif de fournir dans les meilleurs délais un document recherché par un lecteur d'une bibliothèque locale qui ne peut lui fournir.
Le lecteur adresse sa demande à la bibliothèque locale qui la relaye à la bibliothèque centrale. Si elle ne peut fournir le document, elle fera suivre la demande vers les autres réseaux.
Les documents sont tenus à sa disposition pendant une période donnée dans la bibliothèque où il a introduit sa demande. Après usage, il remet le livre à la bibliothèque qui se charge du renvoi.
Le prêt interbibliothèques concerne tous les documents qui figurent dans les collections (sauf les livres qui se trouvent en section de consultation, ceux qui appartiennent à des fonds spéciaux, etc.).

**04/232.86.19**
Rue des Croisiers ,15 - 4000 LIEGE

# LE CATALOGUE OPAC

Un catalogue de bibliothèque est la liste descriptive des documents que possède cette bibliothèque : livres, périodiques, articles de périodiques, publications, thèses, rapports, CD, DVD, etc.
Il permet de :

1) rechercher des documents par auteur, titre, sujet, etc.
2) vérifier la disponibilité et localiser des documents dans la bibliothèque.
3) se connecter à son compte lecteur.

Les catalogues de bibliothèques sont très souvent informatisés et accessibles par Internet.
Un catalogue est dit «collectif» **s'il reprend les références de documents présents dans plusieurs bibliothèques.**

**C'est le cas de celui que partage la Bibliothèque Chiroux avec d'autres bibliothèques sur le territoire de la Province de Liège (bibliothèques de quartiers de la Ville de Liège, de Don Bosco, de Verviers, de Waremme, de Herstal, de Wanze ...) et qui est accessible à l'adresse suivante :**

http://opac.prov-liege.be

## *1 - RECHERCHER DES DOCUMENTS.*

**Afin de réaliser une recherche :**

- Sélectionnez le catalogue de recherche (bibliothèque ou médiathèque)
- Sélectionnez un critère de recherche
(tous les mots, mots des auteurs, mots du titre, mots des matières, etc).
- Tapez votre recherche.

Pour éviter trop de résultats, affinez votre recherche en limitant ceux-ci grâce aux onglets «Type de document» ou «Bibliothèque».
Dans la liste de résultats, cliquez sur le titre du document qui vous intéresse pour avoir accès à la notice complète du livre.

## 2 - DISPONIBILITÉ ET LOCALISATION DE L'EXEMPLAIRE.

**Pour connaître la disponibilité et la localisation d'un document :**

Cliquez sur «Exemplaires» dans la notice du livre.

Dans le détail de l'exemplaire, vous verrez :

- si le document est «En rayon» ou non (colonne «Date de retour»).
- dans quelle section de la bibliothèque le document se trouve (colonne «Bibliothèque»).
- si le document est en libre-accès ou en réserve (colonne «Localisation»).
- sa cote de rangement (colonne «Cote»).

Il est également possible de classer les résultats de la recherche par ordre chronologique et de constituer des «paniers» avec les notices qui vous intéressent.

## *3 - SE CONNECTER À SON COMPTE LECTEUR.*

***Pour vous connecter à votre compte lecteur :***

- Cliquez en haut à droite sur «Mon compte lecteur, me connecter».
- Entrez le numéro de code-barres de votre carte et votre mot de passe (date de naissance sous la forme année mois jour).
- Vous pouvez maintenant avoir accès aux détails de votre compte (liste des prêts en cours, liste de l'historique des prêts, réservations en cours et transactions) en cliquant en haut à droite sur «Mon compte lecteur, visualiser mon compte».

La connexion à votre compte lecteur, en plus de vous donner accès aux détails de vos prêts, vous permet de réaliser la prolongation de vos prêts ainsi que la réservation de documents.

## NOTER LES RÉFÉRENCES

### Les ouvrages d'un seul auteur :

***NOM de l'auteur, Prénom(s). Titre de la monographie, traducteur éventuel. Mention d'édition éventuelle. Lieu d'édition : Nom de la maison d'édition, année d'édition. (Collection éventuelle ; n° éventuel dans la collection), nombre de pages que comporte l'ouvrage ou page(s) citée(s).***

> **Exemple :** COMBEAU, Yvan. Histoire de Paris. 6e éd. Paris : Presses universitaires de France, 1999. (Que sais-je ? ; 34), 127 p.

### Les ouvrages avec plus de deux auteurs :

On note le premier auteur, suivi de la mention et al. [= et alii = et autres].

***NOM du premier auteur, Prénom, et al. suivi de la suite de la référence***

> **Exemple :** RUPPERT, Jacques, et al. Le costume français. Paris : Flammarion, 1996. (Tout l'art), 445 p.

### Les ouvrages anonymes :

Par ouvrage anonyme, on entend un ouvrage qui n'a pas d'auteur connu. Dans ce cas, c'est le **premier mot significatif du titre** suivi de trois points de suspension (articles définis et indéfinis exceptés : le, la, l', un, une) qui est noté en lieu et place du nom de l'auteur dans la référence et qui intervient dans le classement alphabétique par noms d'auteurs.

> **Exemple de monographie :** Droits... Droits de l'homme, droits des peuples : guide pour l'information et l'éducation. Bruxelles : Médiathèque de la Communauté française de Belgique, 1989, 550 p.

### L'article de périodique :

Il est très fréquent de devoir citer des articles de périodiques. Il en existe en abondance sur presque tous les sujets. Ils sont généralement fort accessibles, relativement courts, en un mot très commodes pour suivre l'évolution d'un domaine de connaissances.

**Schéma de notation :** ***NOM de l'auteur de l'article, Prénom(s). «Titre de l'article». In (ou Dans) : Titre du périodique, Lieu de publication, volume ou tomaison éventuel, numéro, date de publication du numéro, pagination de début et de fin de l'article.***

> **Exemple :** CONSTANT, Florence et HAWILI, Nasrine. «Les eaux embouteillées». In : Cahiers de nutrition et de diététique, Issy-les-Moulineaux, vol. 46, n° 1, févr. 2011, p. 40-50.

### Les documents audiovisuels :

Il faut considérer comme document audiovisuel **tout support d'images** fixes ou animées **et/ou de son**. Cela représente de nombreux types de documents : dessins, photos, dias, disques (CD ou vinyle), cassettes audio, films muets ou sonorisés, cassettes vidéo, DVD, Blu-ray, etc.

***NOM de l'auteur, Prénom(s). Titre du document, nombre d'unités et type de support y compris le système technique (durée). Lieu : Nom de l'éditeur ou du diffuseur, date si possible. (Collection éventuelle).***

> **Exemples :** - Fondation Roi Baudouin. Il était une fois la démocratie la commune, 1 vidéocassette VHS (30 min.).Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 1985.
> - CORBIAU, Gérard. Le maître de musique, 1 DVD (173 min.). [Bruxelles] : RTBF : K2, 2001.

### Les documents électroniques :

Par documents électroniques, il faut entendre **tous les documents traités et consultables par le biais d'un ordinateur** : cédéroms, fichiers de données, pages web (consultées via Internet), etc.
On donne la référence d'un document électronique lorsqu'il a été consulté à l'écran et qu'il était impossible d'en consulter une version imprimée ou lorsque seule la version électronique existe. **Si une version imprimée côtoie une version électronique, c'est la version imprimée qui aura la préférence** (cette remarque est surtout valable pour les articles de périodiques).
***NOM de l'auteur, Prénom(s). Titre du document. Version ou édition éventuelle. Lieu d'édition : Nom de la maison d'édition, année d'édition. (Collection éventuelle). Nombre d'unités et type de support + matériel d'accompagnement.***

> **Exemple :** Encyclopaedia... Encyclopaedia universalis. Version 4.0. Paris : Encyclopaedia universalis, 1998. 2 CDROM + 1 notice (72 p.).

### Documents Internet :

Par document Internet, il faut entendre tout document consulté via ce système et dont **il n'existe pas de version papier.**
***NOM de l'auteur, Prénom(s) ou Nom de la collectivité. Titre de la page d'accueil du site***
Ou
***Titre de la page d'accueil du site*** (s'il n'y a pas d'auteur déterminable)
***Adresse URL soulignée*** (consulté le jour/mois/année).

> **Exemple :** Andy Warhol (Pittsburgh). The Warhol museum. http://www.warhol.org (consulté le 11/01/2002).

# LES AUTRES SERVICES PROPOSÉS PAR LA BIBLIOTHÈQUE...

## POINT EMPLOI CHIROUX

Vous êtes demandeur d'emploi...
Vous voulez rechercher activement un travail...
Vous souhaitez écrire votre lettre de motivation...
Vous désirez composer votre CV...
Une équipe de conseillers est là pour vous aider gratuitement dans une infrastructure appropriée.

**Plus d'infos :** Section de Consultation - Rue des Croisiers, 15 à 4000 Liège Tél. : **04 232 87 97**
point.emploi@provincedeliege.be
Mardi et mercredi de 9h30 à 12h30 ; jeudi de 13h à 18h

## ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

La bibliothèque Chiroux est labellisée «Epn» depuis juin 2008.
***Qu'est-ce qu'un Espace Public Numérique (Epn) ?***
Un Espace public numérique est un espace d'apprentissage et de médiation des usages numériques, qui a pour vocation de favoriser la participation citoyenne de tous à la société de l'information.

L'espace propose des services gratuits et diversifiés d'accès, de micro-formations multimédias (word, Picasa, lecture numérique sur liseuse et tablette) et d'accompagnement, adaptés aux besoins de ses publics.

**Plus d'infos :** Section de Consultation - Rue des Croisiers, 15 à 4000 Liège Tél. : **04 232 87 97**
epn.chiroux@provincedeliege.be

## ÉCRIVAIN PUBLIC

L'écrivain public vous aide à comprendre ou à rédiger vos textes privés ou courriers administratifs gratuitement et en toute confidentialité.

**Plus d'infos :** Section pour adultes - Rue des Croisiers, 15 à 4000 Liège - **04/232.97.40**
public.ecrivain@provincedeliege.be
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h ; samedi sur rendez-vous

# VISITES DE GROUPES

Soucieuse d'informer de la richesse de ses collections ainsi que de la manière de les utiliser, la bibliothèque organise des visites de groupes (écoles, associations...).
Plusieurs formules de visites sont proposées et la réservation en ligne se fait via le site de la bibliothèque. De plus, chaque 1er lundi du mois, des visites personnalisées de la Section pour adultes sont organisées de 17 à 18h.
En plus des visites classiques, la bibliothèque organise, durant l'année scolaire, toute une série d'animations ayant le livre comme thème central, à savoir :

**• Visite découverte**
Suivant l'âge des participants, guidé par un bibliothécaire, le groupe aura l'occasion de découvrir une ou plusieurs sections de la Bibliothèque Chiroux.

**• Réussis ton TFE !**
Cette visite s'organise comme une séance de travail, elle est destinée aux élèves de 5e et 6e secondaire, confrontés au choix d'un sujet pour leur travail de fin d'études et dépourvus d'outils méthodologiques en recherche documentaire.

**• Ecrivez-vous ?**
Un atelier d'écriture pour adolescents où, par diverses techniques incitatrices et créatives, ils pourront manipuler la langue et pourquoi pas découvrir le plaisir des mots.

**• Livres et vous**
Une visite active de la section de prêt pour adultes avec une initiation au catalogue informatisé.
Un cercle de lecture pour adolescents où, suite à l'écoute d'un texte, ils pourront discuter entre eux et avec les deux animateurs.

**• Visite futurs enseignants**
Découverte de documents pédagogiques (livres, CD, DVD) et pour la jeunesse afin de fournir aux futurs enseignants une approche globale de nos ressources.

**• Un bibliothécaire presque parfait**
Pour faire découvrir l'Espace Jeunes de manière ludique, une équipe de bibliothécaires propose aux élèves de 6e primaire et de 1e secondaire de réaliser 5 challenges. Peut-être décrocheront-ils ainsi le diplôme de «bibliothécaire presque parfait».

**• Le tour de la bibliothèque en 180 minutes**
Les élèves de 3e et 4e secondaire découvrent les différentes sections de la bibliothèque de manière ludique, avec l'aide d'un carnet de route.

**• Cercles de lecture**
La classe est scindée en deux : un groupe visite la section de prêt pour adultes pendant que l'autre participe au cercle de lecture.
Les deux animateurs y proposent la lecture d'une nouvelle, suivie d'une discussion.
Aucun prérequis n'est nécessaire et l'enseignant recevra une copie du texte à la fin de l'animation.
Compétences visées : Ecoute active, faculté de restitution des thèmes abordés, faculté de synthèse, développement de l'esprit critique et analytique, respect mutuel et écoute de l'autre.
Objectifs des animateurs : faire découvrir la bibliothèque et des auteurs, susciter un débat, permettre aux adolescents de s'exprimer sans jugement de valeur.

**• Ateliers d'écriture**
Les deux animateurs accueillent un groupe de maximum 25 élèves.
Aucun prérequis n'est nécessaire ; le matériel est fourni ; chacun participe, enseignant(s) et animatrice(s) compris.
Objectifs de l'animation : développer la créativité et le plaisir d'écrire, permettre à chacun de se découvrir des talents, libérer l'écriture, développer la confiance en soi et l'ouverture d'esprit, démystifier l'acte d'écriture, jouer avec les mots et enrichir son vocabulaire, développer ses qualités d'écoute, de disponibilité et de respect, valoriser l'écriture comme moyen de penser et ressentir le monde.

**• Accueil des publics FLE/ALPHA**
Des ateliers de lecture et d'écriture sont menés pour l'apprentissage de la langue française.

Ces différentes visites animations ont lieu uniquement en matinée et sur rendez-vous au 04/232.86.31 (Christine RAHIER) ou via le site Internet : www.bibliothequechiroux.be.

Notes personnelles :

| | Section pour enfants | Espace Jeunes | Section pour adultes<br>( Bibliothèque et Médiathèque ) | Section de consultation | Bibliothèque itinérante<br>( Bibliobus ) |
|---|---|---|---|---|---|
| ✉ | Rue des Croisiers, 1<br>(rez-de-chaussée)<br>4000 LIEGE | Quai Van Hoegaerden,1<br>(rez-de-chaussée)<br>4000 LIEGE | Rue des Croisiers, 15<br>(1er étage)<br>4000 LIEGE | Rue des Croisiers, 15<br>(1er étage)<br>4000 LIEGE | Route de Wallonie, 28<br>4460 GRACE-HOLLOGNE |
| ☎ | **04 / 232.87.87** | **04 / 232.87.80** | **04 / 232.86.22** | **04 / 232.87.98** | **04 / 237.95.05** |
| @ | biblio.enfants@<br>provincedeliege.be | espace.jeunes@<br>provincedeliege.be | biblio.chiroux@<br>provincedeliege.be | biblio.consultation@<br>provincedeliege.be | Biblio.itinerante@<br>provincedeliege.be |
| 🕐 * | Lu de 10h à 12h et de 15h à 19h<br>Ma, Je et Ve de 10h à 12h et de 15h à 18h<br>Me de 13h à 18h - Sa de 9h à 15h | Lu de 10h à 12h et de 15h à 19h<br>Ma, Je et Ve de 12h à 17h<br>Me de 13h à 18h - Sa de 9h à 15h | Lu de 13h à 19h<br>Ma, Me, Je et Ve de 13h à 18h<br>Sa de 9h à 15h | Lu de 13h à 19h<br>Ma, Me, Je et Ve de 13h à 18h<br>Sa de 9h à 15h | Selon horaire de passage<br>(sur le site Internet) |
| Accessible | De 6 mois à 12 ans +<br>professionnels de la jeunesse | De 12 ans à la fin du secondaire +<br>professionnels<br>de la jeunesse | A partir de 12 ans | A partir de 12 ans | Dès 6 mois |
| Médias disponibles | Romans, albums,<br>documentaires, encyclopédies,<br>revues, BD, biographies,<br>livres en néerlandais et anglais | Romans,<br>documentaires, encyclopédies, revues, BD,<br>mangas, biographies,<br>livres en néerlandais<br>et anglais... | Romans, BD, mangas,<br>biographies, études littéraires,<br>documentaires, ouvrages en<br>langues étrangères, CD, DVD,<br>ouvrages en grands caractères,<br>livres lus... | Ouvrages de référence,<br>bibliographies, périodiques nationaux et internationaux. Fonds particuliers :<br>bibliothéconomie, musique et<br>fonds ancien. E-books et ressources en ligne | Romans pour enfants et adultes,<br>BD, Albums, revues,<br>documentaires... |
| Outils | Accès à Internet | Accès à Internet – Wi-fi | Catalogue en ligne - Wi-fi | Catalogue en ligne<br>Wi-fi, ressources en ligne | Catalogue en ligne |
| € | Gratuit pour les – 18 ans | Gratuit pour<br>les – 18 ans | 6 € par an<br>Gratuit pour les – 18 ans | 6 € par an<br>Gratuit pour les – 18 ans | 6 € par an<br>Gratuit pour les – 18 ans |
| Modalités de prêt | 10 documents pour 30 jours | 10 documents<br>pour 30 jours | 20 documents pour 30 jours<br>(10 maximum de la bibliothèque et<br>10 maximum de la médiathèque) | Uniquement en consultation sur place + prêt de liseuses électroniques pour 30 jours | 15 documents pour 30 jours |
| Amendes de retard | 0,03 € par document<br>et par jour calendrier | 0,03 € par document<br>et par jour calendrier | 0,05 € par document et par<br>jour calendrier pour les livres<br>0,40 € par média et par jour<br>calendrier pour les cd,dvd... | Pour les liseuses :<br>5 €/semaine entamée de retard | Pas d'amende pour les enfants<br>0,03 € par document et par jour<br>calendrier pour les adultes |

* Horaires spécifiques en juillet et août

Province de Liège
Culture

# Bibliothèque Chiroux

Rue des Croisiers, 15 - 4000 Liège - 04 232 86 86
www.bibliothequechiroux.be

Editeur responsable : Province de Liège - place Saint-Lambert, 18 A - 4000 Liège

# BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE CHIROUX